

AVIS AU PUBLIC COMMODO ET INCOMMODO

Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3A)

Il est porté à la connaissance du public que, par l'arrêté N°3A/2024/2704/176 du 19 juillet 2024, le Ministre du Travail a autorisé

la société Ermelux SARL à exploiter, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, un appareil de lavage mobile à équipement interchangeable de la marque SANY, type SW075, numéro de construction VEN01201ALCC27788.

L'arrêté ministériel a été déposé au service écologique de la commune de Pétange et pourra y être consulté par tous les intéressés.

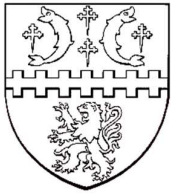
Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre les décisions intervenues est ouvert devant le tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours (du 25 juillet 2024 au 3 septembre 2024 inclus).

Pétange, le 24 juillet 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire f.f.,

Le bourgmestre,



CERTIFICAT DE PUBLICATION COMMODO ET INCOMMODO

Objet: Autorisation d'exploitation (classe 3A)

Il est certifié par la présente que la décision N°3A/2024/2704/176 du 19 juillet 2024 du Ministre du Travail, d'autoriser

la société Ermelux SARL à exploiter, sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, un appareil de levage mobile à équipement interchangeable de la marque SANY, type SW075, numéro de construction VEN01201ALCC27788,

a été portée à la connaissance du public, à partir du **25 juillet 2024 au 3 septembre 2024 inclus**, ainsi qu'en fait foi la copie et l'avis jointe à la présente.

Pétange, le 4 septembre 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le secrétaire,

Le bourgmestre,